

ASSOCIATION LA BRECHE
23 RUE DE LA MAISON ROUGE
77185 LOGNES

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 12

BERNARD AMATE

27 Avenue de Saint Mandé

75012 PARIS

01.55.28.92.60

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	282 530	233 018	49 512	54 168	-4 656	-8.60
	Installations techniques, matériel et outillage	311 492	224 674	86 818	78 144	8 675	11.10
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	12 096		12 096	12 096		
	Total II	606 118	457 692	148 426	144 408	4 019	2.78
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	38 235		38 235	61 999	-23 764	-38.33
	Charges constatées d'avance (2)	9 596		9 596	7 162	2 435	34.00
	Valeurs mobilières de placement	54 519		54 519	54 519		
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	362 065		362 065	321 888	40 177	12.48
	Total III	464 414		464 414	445 567	18 848	4.23
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 070 533	457 692	612 841	589 974	22 866	3.88

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	49 320		49 320			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	58 370		58 370			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité	29 190		29 190			
	Autres						
	Report à nouveau	45 136		-28 217		73 353	259.96
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	9 649		73 353		-63 703	-86.85
	Situation nette (sous total)	191 665		182 016		9 649	5.30
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	339		1 153		-814	-70.59
	Provisions réglementées	21 975		17 245		4 730	27.43
	Total I	213 979		200 413		13 566	6.77
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
PROVISIONS	Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	70 757		70 757			
PROVISIONS	Total III	70 757		70 757			
	Provisions pour risques						
PROVISIONS	Provisions pour charges	102 089		91 089		11 000	12.08
	Total IV	102 089		91 089		11 000	12.08
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 742		37 310		-7 568	-20.28
	Emprunts et dettes financières diverses (2)						
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	31 029		33 797		-2 769	-8.19
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	164 121		150 060		14 061	9.37
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 125		6 548		-5 423	-82.82
	Produits constatés d'avance						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	Total V	226 016		227 715		-1 699	-0.75
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		612 841		589 974		22 866	3.88

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

226 016

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 643 145		1 754 221		-111 076	-6.33
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	7 570				7 570	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	12 300				12 300	
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	7 772		11 627		-3 855	-33.15
Total I	1 670 788		1 765 848		-95 060	-5.38
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	268 923		245 230		23 693	9.66
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	102 666		99 244		3 422	3.45
Salaires et traitements	816 736		827 522		-10 786	-1.30
Cotisations sociales	401 773		413 621		-11 848	-2.86
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	62 447		45 353		17 094	37.69
Dotations aux provisions	11 000				11 000	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés			69 015		-69 015	-100.00
Autres charges	14		2		12	607.50
Total II	1 663 559		1 699 987		-36 428	-2.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	7 228		65 861		-58 632	-89.02

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 078		1 063		15	1.39
Autres intérêts et produits assimilés	2 810		2 231		580	25.98
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	3 889		3 294		594	18.05
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 468		941		527	56.03
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV	1 468		941		527	56.03
2. Résultat financier (III-IV)	2 421		2 353		67	2.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	9 649		68 214		-58 565	-85.85
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			16 614		-16 614	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			11 475		-11 475	-100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			5 139		-5 139	-100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	1 674 676		1 785 755		-111 079	-6.22
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 665 027		1 712 403		-47 376	-2.77
5. EXCEDENT OU DEFICIT	9 649		73 353		-63 703	-86.85

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 612 840.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 670 787.55 Euros et dégageant un excédent de 9 649.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions des règlements :

- ANC n°2025-01, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019, relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- ANC n°2023-05 du 10 novembre 2023 et tenant compte des dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et à la refonte structurelle du plan comptable général, qui modifiait le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif audit PCG.

Changement de méthode

L'application, obligatoire à compter de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, est considéré comme un "changement de méthode" (refonte structurelle du plan comptable).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les changements de présentation du bilan sont limités et ceux du comptes de résultat peuvent être résumés par : suppression des comptes de transferts de charges et revue de la notion d'éléments "exceptionnels" qui revient à les supprimer, sauf exception.

Pour l'association, les modifications survenues au cours de l'exercice concernent certains comptes, dont la numérotation a été revue pour tenir compte des dispositions nouvelles.

Informations générales complémentaires

L'association LA BRECHE est régie par les dispositions de la Loi du 1er juillet 1901 et oeuvre dans le cadre de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité. Elle a été fondée en 1980 pour aider et soutenir des jeunes et des parents à un moment difficile de leur vie.

Elle s'est fixé pour objet d'observer, de comprendre et de faire comprendre les comportements d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et de parents en demande ou nécessitant du soutien, et d'adapter ses moyens à leurs besoins.

Elle est habilitée par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne pour ses services "Le Fil" (Prévention spécialisée) et "Trapèze" (Soutien à la parentalité). La Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne finance le service de Médiation Familiale mis en oeuvre par l'association.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	278 884		3 646
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 615		7 809
Installations générales agencements aménagements divers	8 152		
Matériel de transport	175 908		32 361
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	93 442		10 315
TOTAL	572 000		54 131
Prêts, autres immobilisations financières	12 096		
TOTAL	12 096		
TOTAL GENERAL	584 097		54 131

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			282 530	282 530
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 424	23 424
Installations générales agencements aménagements divers			8 152	8 152
Matériel de transport		32 109	176 160	176 160
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			103 756	103 756
TOTAL		32 109	594 022	594 022
Prêts, autres immobilisations financières			12 096	12 096
TOTAL			12 096	12 096
TOTAL GENERAL		32 109	606 118	606 118

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		224 716	8 302		233 018
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 630	1 874		8 504
Installations générales agencements aménagements divers		31 000			31 000
Matériel de transport		110 152	27 941	32 144	105 948
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		67 191	12 030	-1	79 221
TOTAL		439 689	50 147	32 144	457 692
TOTAL GENERAL		439 689	50 147	32 144	457 692
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	8 302				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 874				
Matériel de transport	27 941				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 030				
TOTAL	50 147				
TOTAL GENERAL	50 147				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	49 320				49 320
Fonds propres avec droit de reprise	58 370				58 370
Réserves	29 190				29 190
Report à nouveau	-28 217	73 353		0	45 136
Excédent ou déficit de l'exercice	73 353	-73 353	9 649		9 649
Situation nette	182 016		9 649		191 665
Subventions d'investissement	1 153			814	339
Provisions réglementées	17 245		12 300	7 570	21 975
TOTAL I	200 413		21 949	8 384	213 979

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Contributions financières d'autres organismes	70 757					70 757	
FONDS DEDIES SEGUR 2024	69 015					69 015	
FONDS DEDIES REAAP CAF	1 742					1 742	
TOTAL	70 757					70 757	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	17 245	12 300	7 570		21 975
TOTAL	17 245	12 300	7 570		21 975

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	91 089	21 000	10 000	102 089	
Autres provisions pour risques et charges			-102 089		102 089
TOTAL	91 089	21 000	-92 089	102 089	102 089
TOTAL GENERAL	108 334	33 300	-84 519	102 089	124 064
Dont dotations et reprises d'exploitation		21 000	10 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 096	0	12 096
Personnel et comptes rattachés	401	401	
Débiteurs divers	35 817	35 817	
Charges constatées d'avance	9 596	9 596	
TOTAL	57 911	45 815	12 096

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	29 742	7 696	22 046	
Emprunts et dettes financières divers	2 784	2 784		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 029	31 029		
Personnel et comptes rattachés	52 924	52 924		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 109	96 109		
Autres impôts taxes et assimilés	12 304	12 304		
Autres dettes	1 125	1 125		
TOTAL	226 016	203 970	22 046	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 568			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Aucune avance (ni aucun crédit) n'a été allouée aux dirigeants de l'association.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 997
Dettes fiscales et sociales	94 249
Autres dettes	550
Total	111 796

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 596
Total	9 596

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 77	1 483 577
SUBVENTIONS DE MEDIATION FAMILIALE (ORGANISMES DIVERS)	158 455
SUBVENTIONS COMMUNALES	300
Total	1 642 332

Valorisation des contributions volontaires

L'Association considère leur montant comme étant d'une valeur non significative.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6.120 euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6.120 euros.
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

L' Association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les indemnités de départ à la retraite sont financées dans le respect des dispositions réglementaires des financeurs de l'Association.

Pour la partie du dispositif non prise en charges par lesdits financeurs, les indemnités seraient financées sur fonds propres : la provision antérieurement constituée de 10.000 euros a été portée à la somme de 30.916 euros au cours de l'exercice 2025.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			30 916